



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DÉCLARATION DES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES NON  
SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**2072-C-SD**

**DÉCLARATION RELATIVE AUX  
REVENUS PERÇUS AU TITRE**

**DE L'ANNÉE**

**2025**

**cerfa**

14349\*16

Formulaire obligatoire  
Article 46 C de l'annexe III au Code  
général des impôts

Identification du destinataire		
Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire		
N°SIREN	Nombre d'annexes : 2072-C-A1 :	2072-C-A2 :

**LE DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE.**

Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne à partir de « **VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL** » sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Pour pouvoir télédéclarer en ligne, vous devez créer votre espace abonné. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez vous reporter à la notice n°2072-C-NOT-SD rubrique « **Télédéclaration de votre N°2072-C** ».

La date limite légale de dépôt de votre déclaration est fixée au 2<sup>ème</sup> jour ouvré qui suit le 1<sup>er</sup> mai soit le 5 mai 2026, mais vous disposez d'un délai supplémentaire de 15 jours lorsque vous télédéclarez vos résultats.

Les éléments à déclarer concernent, selon le cas, l'année civile ou l'exercice clos au cours de l'année 2025.

**I – RÉSULTAT NET À RÉPARTIR ENTRE LES ASSOCIÉS**

Résultat net à répartir entre les associés selon la règle des revenus fonciers			
Revenus bruts (total des lignes 5+22-23+25 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII – Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)		Paiements sur travaux (total de la ligne 9 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII – Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)	
Frais et charges autres qu'intérêts d'emprunts (total des lignes 17+18 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII – Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)		Intérêts d'emprunts (total des lignes 20 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII – Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)	
Revenu net(+) ou déficit net (-) (total des lignes 26 de l'ensemble des immeubles des cadres « VII – Détermination des revenus de la société selon la règle des revenus fonciers » - 2072-C-A1-SD)			

**Résultat net à répartir entre les associés relevant du régime des revenus professionnels**

	BIC ou IS	BA		BIC ou IS	BA
Total des produits d'exploitation (ligne RE03 du cadre « X – Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)			Résultat d'exploitation (ligne RE10 du cadre « X – Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)		
Résultat financier (ligne RE17 du cadre « X – Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)			Résultat exceptionnel (ligne RE24 du cadre « X – Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)		
Résultat fiscal (ligne RE35 du cadre « X – Détermination des revenus de la société immobilière selon la règle des revenus professionnels »)				BIC ou IS	BA

**CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS (CRL)**

DÉCOMpte DE LA CRL À PAYER OU À RESTITUER		
Recettes nettes imposables à la CRL perçues au cours de l'année d'imposition :	A	
Taux :	B	
Contribution due au titre de l'année d'imposition (A x B = C)	C	
Acompte versé au cours de l'année d'imposition :	D	
Solde de contribution à payer (C – D = E) : si E est positif ou nul (si nul porter 0) :	E	
Excédent de contribution constaté dont le remboursement est demandé (D – C = F) : (Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne)	F	

COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE :	Paiement par virement obligatoire à compter de 2026 (cf.notice).
Date et signature :	Virement (Nombre : ....., SIE..... RIB..... RÉFÉRENCE.....)
Téléphone :	
Courrier électronique :	

**II – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NON SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Dénomination de la société			
Adresse de la société			
Adresse du siège social à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025			
Adresse du siège social en cas de changement au cours de l'exercice clos en 2025			
Date de clôture de l'exercice			
Nom du gérant			
Adresse du gérant			
N° de téléphone du gérant			
Nom du comptable			
Adresse du comptable			
N° de téléphone du comptable			
Nom du conseil			
Adresse du conseil			
N° de téléphone du conseil			
Nom de l'administrateur de biens			
Adresse de l'administrateur de biens			
N° de téléphone de l'administrateur de biens			
Nombre d'associés			
Nombre total de parts dans la société à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025			
Montant nominal des parts à la date d'ouverture de l'exercice clos en 2025			
Augmentation du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2025	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>	Nombre de parts en plus :
Diminution du nombre de parts au cours de l'exercice clos en 2025	OUI : <input type="checkbox"/>	NON : <input type="checkbox"/>	Nombre de parts en moins :
Nombre total de parts dans la société à la date de clôture de l'exercice clos en 2025			
Montant nominal des parts à la date de clôture de l'exercice clos en 2025			

**III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRODUITS OU CHARGES RÉALISÉS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 AUTRE QUE LES REVENUS DES IMMEUBLES**

R6	Montant global des <b>produits financiers</b> réalisés par la société immobilière en €	
R7	Montant global des <b>produits exceptionnels</b> (plus-values de cession) <sup>(1)</sup> réalisés par la société immobilière en €	
R8	Montant global des <b>charges exceptionnelles</b> (plus-values de cession) <sup>(2)</sup> réalisés par la société immobilière en €	

<sup>1</sup> Les plus-values de cession sont les plus-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple* : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

<sup>2</sup> Les moins-values de cession sont les moins-values réalisées par la société immobilière lors de la vente de biens mobiliers (*exemple* : titres de participation) ou immobiliers qu'elle détient.

#### IV – LISTE DES IMMEUBLES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

	Adresse des immeubles détenus au titre de l'année 2025	Nombre de locaux	Déduction spécifique*	Déduction au titre l'amortissement*	Nature de l'immeuble		En cas d'acquisition de l'immeuble au titre-de l'année 2025, cocher la case
					A*	B*	
IV-1							<input type="checkbox"/>
IV-2							<input type="checkbox"/>
IV-3							<input type="checkbox"/>
IV-4							<input type="checkbox"/>
IV-5							<input type="checkbox"/>
IV-6							<input type="checkbox"/>

\* Pour les codifications, veuillez-vous reporter au point CADRE IV « Liste des immeubles détenus par la société immobilière » de la notice n°2072-C-NOT-SD accessible sur le portail « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ».\*

#### V – IDENTIFICATION DES TIERS AUTRES QUE DES ASSOCIÉS BÉNÉFICIAINT GRATUITEMENT DE LA JOUSSANCE DE TOUT OU PARTIE D'UN IMMEUBLE DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

	Identité du tiers bénéficiaire	N° SIREN	Adresse si elle est différente de celle de l'immeuble dont il détient gratuitement la jouissance	Immeubles attribués en jouissance Immeuble n°...
V-1				IV...
V-2				IV...
V-3				IV...
V-4				IV...
V-5				IV...
V-6				IV...

#### VI – CESSION DE PARTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

		CESSION 1 C1	CESSION 2 C2	CESSION 3 C3	CESSION 4 C4	CESSION 5 C5	CESSION 6 C6
1	Associé ou usufruitier cédant	A....	A....	A.....	A....	A.....	A.....
2	Le cédant est une holding	<input type="checkbox"/>					
3	Associé ou usufruitier cessionnaire	A....	A....	A....	A....	A....	A....
4	Le cessionnaire est une holding	<input type="checkbox"/>					
5	Date de la cession de parts de la société immobilière						
6	Nombre de parts cédées au titre de l'année 2025						
7	Cédant bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>					
8	Cessionnaire bénéficiant de la jouissance gratuite de tout ou partie d'un immeuble détenu par la société immobilière	<input type="checkbox"/>					

## X – DÉTERMINATION DES REVENUS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SELON LA RÈGLE DES REVENUS PROFESSIONNELS

<b>Résultat comptable de la société</b>		<b>TOTAL BIC-IS</b>	<b>TOTAL BA</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ</b>			
<b>Produits</b>			
RE01	Revenus des immeubles		
RE02	Autres produits de gestion courante		
RE03	<b>Total des produits d'exploitation (lignes RE01+RE02)</b>		
<b>Charges</b>			
RE04	Achat et autres charges externes		
RE05	Impôts, taxes et versements assimilés		
RE06	Charges de personnel		
RE07	Autres charges de gestion courante		
RE08	Dotations aux amortissements et aux provisions		
RE09	<b>Total des charges d'exploitation (lignes RE04+RE05+RE06+RE07+RE08)</b>		
RE10	<b>Résultat d'exploitation (lignes RE03-RE09)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ</b>			
<b>Produits</b>			
RE11	Produits des valeurs mobilières et participations		
RE12	Autres produits financiers		
RE13	<b>Total des produits financiers (lignes RE11+ RE12)</b>		
<b>Charges</b>			
RE14	Charges d'intérêts		
RE15	Autres charges financières		
RE16	<b>Total des charges financières (lignes RE14+RE15)</b>		
RE17	<b>Résultat financier (lignes RE13 – RE16)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL DE LA SOCIÉTÉ</b>			
<b>Produits</b>			
RE18	Produits de cession d'éléments d'actifs		
RE19	Autres produits exceptionnels		
RE20	<b>Total des produits exceptionnels (lignes RE18+RE19)</b>		
<b>Charges</b>			
RE21	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
RE22	Autres charges exceptionnelles		
RE23	<b>Total des charges exceptionnelles (lignes RE21+RE22)</b>		
RE24	<b>Résultat exceptionnel (lignes RE20-RE23)</b>		
RE25	<b>Résultat comptable (lignes RE10+RE17+RE24)</b>		
<b>RÉSULTAT FISCAL DE LA SOCIÉTÉ</b>			
<b>Réintégitations extra-comptables</b>			
RE26	Moins-values nettes à long terme de l'exercice		
RE27	Plus-values nettes à court terme réalisées au cours des exercices antérieurs à rapporter aux résultats de l'exercice		
RE28	Divers (à détailler)		
RE29	<b>Total des réintégitations extra-comptables (lignes RE26+RE27+RE28)</b>		
<b>Déductions extra-comptables</b>			
RE30	Produits financiers		
RE31	Plus-values à long terme de l'exercice		
RE32	Fraction des plus-values nettes à court terme dont l'imposition est différée		
RE33	Divers (à détailler)		
RE34	<b>Total des déductions extra-comptables (lignes RE30+RE31+RE32+RE33)</b>		
RE35	<b>Résultat fiscal de la société (lignes RE25+RE29-RE34)</b>		

## XI – ANNEXE LIBRE :

.....

.....

.....